

Prénom: _____

Nom: _____

Formulaire d'évaluation de l'expérience antérieure Agent(e) de brevet (Technique)

Aperçu

Le CABAMC reconnaît que des compétences particulières sont essentielles à la pratique sécuritaire, efficace et durable des agent(e)s de PI. Ces compétences sont organisées en compétences d'agent(e) de brevets (techniques) et en compétences d'agent(e) de marques de commerce (techniques):

Un(e) agent(e) de brevets canadien(ne) peut:

- A. Démontrer les connaissances fondamentales
- B. Élaborer une stratégie en matière de brevets axée sur le client
- C. Rédiger une demande de brevet
- D. Poursuivre une demande de brevet
- E. Évaluer la validité
- F. Évaluer la contrefaçon

Pour de plus amples renseignements sur l'initiative de CPATA en matière de compétences et sur les profils de compétences techniques pour les agent(e)s de brevets et les agent(e)s de marques de commerce, y compris des renseignements explicatifs supplémentaires sur certaines des sources, des concepts de connaissances et des critères de rendement, veuillez cliquer [ici](#)

Veuillez remplir ce formulaire et le joindre à votre dossier de candidature d'agent en formation de catégorie 3. Les demandes doivent être soumises sur votre portail. Pour de plus amples informations sur les pièces justificatives, veuillez consulter la [politique d'évaluation de l'expérience antérieure](#).

A. Démontrer les connaissances fondamentales [Connaissances]

Compétences	J'ai reçu une formation et/ou une éducation dans cette compétence	Sources (c.-à-d. lettre d'attestation, relevés de notes...)	Veuillez indiquer si des domaines ont été partiellement, et non complètement, couverts
1) Sources Démontrer sa connaissance des sources suivantes :			
a) Sources principales			
<i>Loi sur les brevets, LRC 1985, ch. P-4 [Loi sur les brevets]</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Règles sur les brevets, DORS/2019-251 [Règles sur les brevets]</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Règles sur les brevets, DORS/2019-251 [Règles sur les brevets]</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Traité de coopération en matière de brevets, 19 juin 1970, [1990] Can. T.S. No. 22 [PCT] et Règlement DORS/89-453</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Le Guide du déposant du PCT : Guide du déposant du PCT (wipo.int)</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Décisions de principe canadiens et décisions de principe internationaux en droit des brevets</i>	☐ Formation ☐ Education		
b) Sources secondaires			
<i>Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, modifiée le 28 septembre 1979</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Traité sur le droit des brevets (PLT), adopté par la Conférence diplomatique le 1er juin 2000</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Directives concernant la recherche internationale et l'examen préliminaire international du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) (directives destinées aux administrations chargées de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international en vue du traitement des demandes internationales en vertu du Traité de coopération en matière de brevets) en vigueur le 1er juillet 2022</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Directives à l'usage des offices récepteurs du PCT (wipo.int)</i>	☐ Formation ☐ Education		
<i>Énoncé de pratique sur les brevets de l'OPIC, disponible en ligne</i>	☐ Formation ☐ Education		

• <i>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, articles 24 et 31</i>	☐ Formation ☐ Education		
c) Sources professionnelles			
• <i>Loi sur le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce, L.C. 2018, ch. 27, art. 247 [Loi sur le CABAMC]</i>	☐ Formation ☐ Education		
• <i>Règlement sur le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce, DORS/2021-129 [Règlement sur le CABAMC]</i>	☐ Formation ☐ Education		
• <i>Règlements administratifs de l'Ordre des agents de brevets et des agents de marques de commerce, DORS/2021-167 [Règlements administratifs sur le CABAMC]</i>	☐ Formation ☐ Education		
• <i>Code de déontologie des agents de brevets et des agents de marques de commerce [Code de déontologie professionnelle]</i>	☐ Formation ☐ Education		
2) Concepts de connaissances En plus des notions de connaissances fondamentales, comprendre ce qui suit			
• Les types de protection de la propriété intellectuelle	☐ Formation ☐ Education		
• La portée du monopole accordé en vertu d'un brevet; c.-à-d., les droits exclusifs accordés à un titulaire de brevet	☐ Formation ☐ Education		
• Les demandes de brevet, notamment : – Les types de revendications – Les principes d'interprétation des revendications	☐ Formation ☐ Education		
• Les exigences en matière de brevet, notamment : – L'admissibilité de l'objet d'un brevet prévu par la loi – L'antériorité/la nouveauté – L'évidence/étape inventive – Le droit à la priorité – L'utilité – Le double brevet, l'unicité des inventions et les demandes complémentaires – La Loi sur les brevets, art. 53 – Les exigences en matière de divulgation et d'habilitation	☐ Formation ☐ Education		

- Le processus de brevet, notamment : - Le statut d'inventeur et la propriété - L'interprétation des revendications (y compris les critères formulés dans Improver) - Les exigences d'une demande de brevet pour le Canada et la pratique liée du PCT - Les activités du Bureau des brevets et les échéances prévues par la loi pour le Canada et la pratique du PCT - Les incidences des principaux traités en matière de brevets et programmes internationaux - Les voies applicables en matière de tribunaux et d'appels	☐ Formation ☐ Education		
Inscription et enregistrement des documents et des événements ayant une incidence sur le titre	☐ Formation ☐ Education		
Les responsabilités professionnelles	☐ Formation ☐ Education		

B. Élaborer une stratégie en matière de brevets axée sur le client [stratégie]

Compétences	J'ai reçu une formation et/ou une éducation dans cette compétence	Sources (c.-à-d. lettre d'attestation, relevés de notes...)	Veuillez indiquer si des domaines ont été partiellement, et non complètement, couverts
1) Critères de rendement			
Déterminer les besoins et les objectifs des clients	☐ Formation ☐ Education		
Évaluer le contexte de l'innovation	☐ Formation ☐ Education		
Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les types de protection de la propriété intellectuelle disponible	☐ Formation ☐ Education		
Planifier une recherche de brevet	☐ Formation ☐ Education		
Interpréter les résultats de recherche	☐ Formation ☐ Education		
Définir la portée et l'étendue de la protection accessible en raison de l'art antérieur	☐ Formation ☐ Education		

• Donner un aperçu, compte tenu d'un ensemble de faits, des coûts et les avantages de la protection par brevet	☐ Formation ☐ Education		
• Donner un aperçu, compte tenu d'un ensemble de faits, des délais pratiques et stratégiques	☐ Formation ☐ Education		
• Planifier des stratégies de protection à l'extérieur du Canada	☐ Formation ☐ Education		
• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les limites du secret professionnel des agent(e)s de brevets	☐ Formation ☐ Education		
2) Concepts de connaissances En plus des notions de connaissances fondamentales, comprendre ce qui suit :			
• les enjeux quant aux exigences en matière de brevetabilité dans différents pays (surtout aux États-Unis)	☐ Formation ☐ Education		
• les revendications commercialisables	☐ Formation ☐ Education		
• l'analyse des acteurs	☐ Formation ☐ Education		
• la détectabilité de l'innovation	☐ Formation ☐ Education		
• les avantages de la protection disponible	☐ Formation ☐ Education		
• les coûts, y compris les taxes de demande de brevet et de maintien en état	☐ Formation ☐ Education		
• Recherches, y compris les limites des résultats de recherche	☐ Formation ☐ Education		
• les risques liés à la protection par brevet	☐ Formation ☐ Education		

C. Rédiger une demande de brevet [Rédaction]

Compétences	J'ai reçu une formation et/ou une éducation dans cette compétence	Sources (c.-à-d. lettre d'attestation, relevés de notes...)	Veuillez indiquer si des domaines ont été partiellement, et non complètement, couverts
1) Critères de rendement			

• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les objectifs de rédaction des revendications	☐ Formation ☐ Education		
• Rédiger des revendications, y compris plusieurs types de revendications, ayant une portée, des caractéristiques et une structure appropriées	☐ Formation ☐ Education		
• Décrire une invention y compris ses modes de réalisation et ses solutions de rechange	☐ Formation ☐ Education		
• Planifier les dessins qui illustrent les caractéristiques d'une invention	☐ Formation ☐ Education		
2) Concepts de connaissances En plus des notions de connaissances fondamentales, comprendre ce qui suit :			
• L'application de l'analyse des acteurs et du champ de compétence pour la rédaction des revendications	☐ Formation ☐ Education		
• La portée en cascade des revendications	☐ Formation ☐ Education		
• Les éléments de divulgation, y compris le titre, les renseignements généraux, le résumé, la brève description des dessins, la description détaillée, les descriptions et les extraits	☐ Formation ☐ Education		
• Les règles officielles de la rédaction de revendications	☐ Formation ☐ Education		
• La répétition du libellé des revendications dans la divulgation	☐ Formation ☐ Education		
• La pratique de rédaction de revendications de tout genre	☐ Formation ☐ Education		
• Les exigences de rédaction internationales	☐ Formation ☐ Education		
• Les règles procédurales qui traitent des dessins et étiquettes acceptables	☐ Formation ☐ Education		

D. Poursuivre une demande de brevet [Poursuite]

Compétences	J'ai reçu une formation et/ou une éducation dans cette compétence	Sources (c.-à-d. lettre d'attestation, relevés de notes...)	Veuillez indiquer si des domaines ont été partiellement, et non complètement, couverts
1) Critères de rendement			

• Analyser l'historique d'une famille de brevets	☐ Formation ☐ Education		
• Évaluer l'invocabilité de l'art antérieur pour l'antériorité et l'évidence	☐ Formation ☐ Education		
• Répondre à un rapport d'examen	☐ Formation ☐ Education		
• Préparer des présentations de fond à l'OPIC autres qu'en réponse à un rapport d'examen	☐ Formation ☐ Education		
• Modifier les revendications indépendantes ou dépendantes, selon le cas	☐ Formation ☐ Education		
• Gérer la poursuite au Canada dans le contexte d'un portefeuille mondial	☐ Formation ☐ Education		
2. Concepts de connaissances En plus des notions de connaissances fondamentales, comprendre ce qui suit :			
• Abandon et rétablissement	☐ Formation ☐ Education		
• Pratique de l'affidavit	☐ Formation ☐ Education		
• Acceptation, taxe finale et délivrance des brevets	☐ Formation ☐ Education		
• Appels, y compris la Commission d'appel des brevets	☐ Formation ☐ Education		
• Représentants autorisés et représentants communs	☐ Formation ☐ Education		
• Pratique exemplaire pour les présentations de fond présentées à l'OPIC	☐ Formation ☐ Education		
• Péremption réputée et annulation de la péremption réputée	☐ Formation ☐ Education		
• Divulgaration de l'art antérieur	☐ Formation ☐ Education		
• Pratique divisionnaire	☐ Formation ☐ Education		
• Diligence requise	☐ Formation ☐ Education		
• Processus d'entrevue de l'examineur	☐ Formation ☐ Education		
• Accélération ou progression de l'examen	☐ Formation ☐ Education		

• Les exigences relatives au paiement de la taxe, y compris les petites entités, les revendications et le maintien en état	☐ Formation ☐ Education		
• Dépôt électronique auprès de l'OPIC et de l'OMPI	☐ Formation ☐ Education		
• Pratique liée à la décision finale	☐ Formation ☐ Education		
• Processus de poursuite en matière de brevets	☐ Formation ☐ Education		
• Exigences d'inscription au Registre des brevets	☐ Formation ☐ Education		
• Procédure de dépôt et de poursuite du PCT	☐ Formation ☐ Education		
• Poursuite après l'octroi	☐ Formation ☐ Education		
• Priorité	☐ Formation ☐ Education		
• Contestations et dépôts de l'art antérieur avant l'octroi	☐ Formation ☐ Education		
• Enregistrement des documents	☐ Formation ☐ Education		
• Demande d'examen	☐ Formation ☐ Education		
• Exigences liées aux communications avec l'OPIC	☐ Formation ☐ Education		
• Exigences liées à l'obtention d'une date de dépôt	☐ Formation ☐ Education		
• Droits de tiers	☐ Formation ☐ Education		
• Transferts et changements de nom	☐ Formation ☐ Education		
• Vérification du statut administratif d'une demande de brevet ou d'un brevet	☐ Formation ☐ Education		

E. Évaluer la validité [validité]

Compétences	J'ai reçu une formation et/ou une éducation dans cette compétence	Sources (c.-à-d. lettre d'attestation, relevés de notes...)	Veuillez indiquer si des domaines ont été partiellement, et non complètement, couverts
1) Critères de rendement			
• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les questions de validité au-delà des questions de validité des revendications	☐ Formation ☐ Education		
• Interpréter les termes des revendications aux fins de l'évaluation de la validité	☐ Formation ☐ Education		
• Évaluer l'invocabilité d'un document ou d'un événement de divulgation pour l'antériorité et l'évidence	☐ Formation ☐ Education		
• Évaluer si une revendication est antériorisée, compte tenu de l'art antérieur	☐ Formation ☐ Education		
• Évaluer si une revendication est évidente, compte tenu de l'art antérieur	☐ Formation ☐ Education		
• Évaluer la validité d'une revendication, pour des raisons autres que l'antériorité ou l'évidence	☐ Formation ☐ Education		
2) Concepts de connaissances En plus des notions de connaissances fondamentales, comprendre ce qui suit :			
• Dates de revendications	☐ Formation ☐ Education		
• Effets des représentations pendant la poursuite ou la requête	☐ Formation ☐ Education		
• Forums adéquats pour mettre en cause un brevet	☐ Formation ☐ Education		
• Réexamen, renonciation et redélivrance	☐ Formation ☐ Education		

F. Évaluer la contrefaçon [Évaluer la contrefaçon]

Compétences	J'ai reçu une formation et/ou une éducation dans cette compétence	Sources (c.-à-d. lettre d'attestation, relevés de notes...)	Veuillez indiquer si des domaines ont été partiellement, et non complètement, couverts
1) Critères de rendement			
• Interpréter les termes des revendications aux fins de l'évaluation de la contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		
• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les actes de contrefaçon possibles	☐ Formation ☐ Education		
• Analyser une revendication pour déterminer la contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		
• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, qui peut ou doit affirmer la contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		
• Évaluer si une ou plusieurs parties sont responsables de contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		
• Évaluer si une partie est responsable de l'incitation à la contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		
• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les moyens de défense contre une allégation de contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		
• Donner un aperçu des recours possibles en cas de contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		
2) Concepts de connaissances En plus des notions de connaissances fondamentales, comprendre ce qui suit			
• Les actes de contrefaçon, notamment : – Fabrication, emploi ou vente – Importation, doctrine Saccharin – Réparation ou refabrication – Complicité de contrefaçon – Incitation à la contrefaçon	☐ Formation ☐ Education		

• Les exceptions et les défenses en matière de contrefaçon, y compris : – Emploi expérimental et emploi réglementaire – Emploi antérieur, défense Gillette – Cession au domaine public – Droits de tiers – Épuisement (p. ex., fournisseur autorisé) – Abus de droits en matière de brevets – Licence obligatoire	☐ Formation ☐ Education		
• Les demandeurs appropriés, les défendeurs possibles et le fardeau de la preuve	☐ Formation ☐ Education		
• La durée et la prolongation du brevet	☐ Formation ☐ Education		
• Le régime de médicaments brevetés	☐ Formation ☐ Education		
• Les recours	☐ Formation ☐ Education		
• Les délais de prescription	☐ Formation ☐ Education		

Date: __/__/----

Signature: